



## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

### DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

Malgré cela, cette année encore la commune propose une stabilité des taux de fiscalité, tout en maintenant un maximum d'investissements.

Le budget s'équilibre :

- en dépenses et en recettes de fonctionnement à **5 851 028.03 €**
- en dépenses et recettes d'investissement à **3 676 131.28 €**

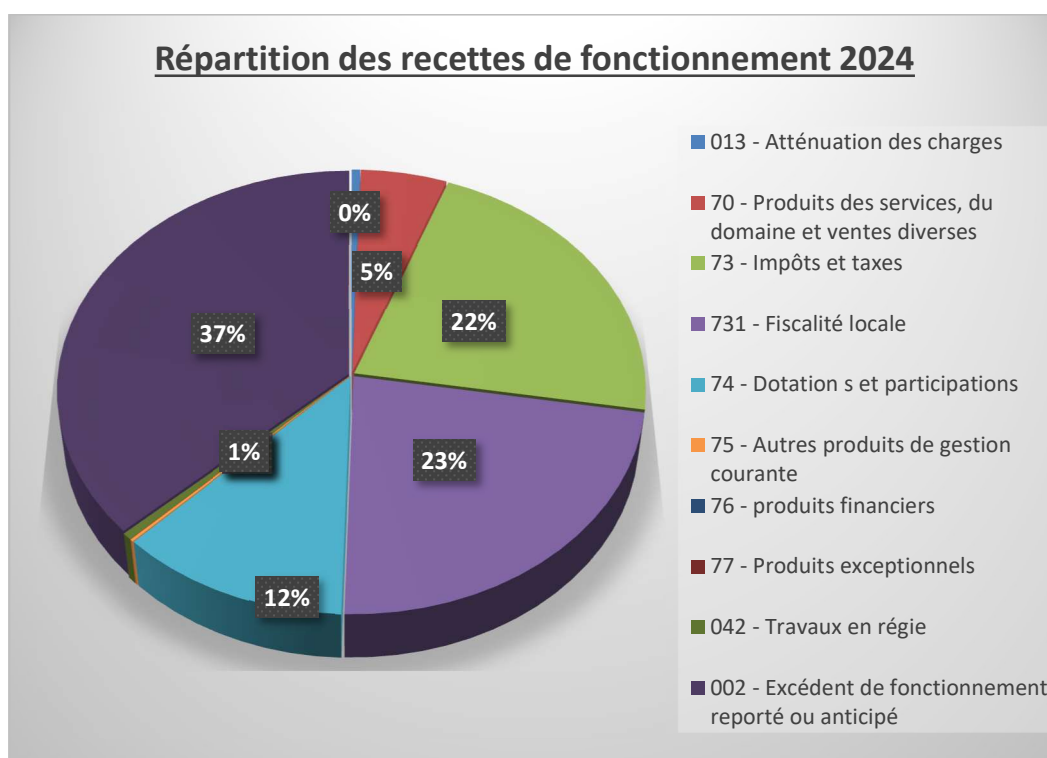
#### **I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### Recettes de fonctionnement

RECETTES	BP 2023 (pour mémoire)	BP 2024 (proposition)
013 - Atténuation des charges	40 000,00 €	30 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	267 000,00 €	301 100,00 €
73 - Impôts et taxes	1 285 003,00 €	1 285 003,00 €
731 - Fiscalité locale	1 151 114,00 €	1 336 722,00 €
74 - Dotation s et participations	679 439,00 €	697 773,05 €
75 - Autres produits de gestion courante	11 800,00 €	9 800,00 €

76 - produits financiers	6,00 €	10,00 €
77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 435 362,00 €</b>	<b>3 661 408,05 €</b>
042 - Travaux en régie	180 000,00 €	30 000,00 €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>180 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>
<b>Total des recettes (réelles + ordre)</b>	<b>3 615 362,00 €</b>	<b>3 691 408,05 €</b>
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 790 342,03 €	2 159 619,98 €
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 405 704,03 €</b>	<b>5 851 028,03 €</b>

Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté par rapport à 2023 de 6.58 %.

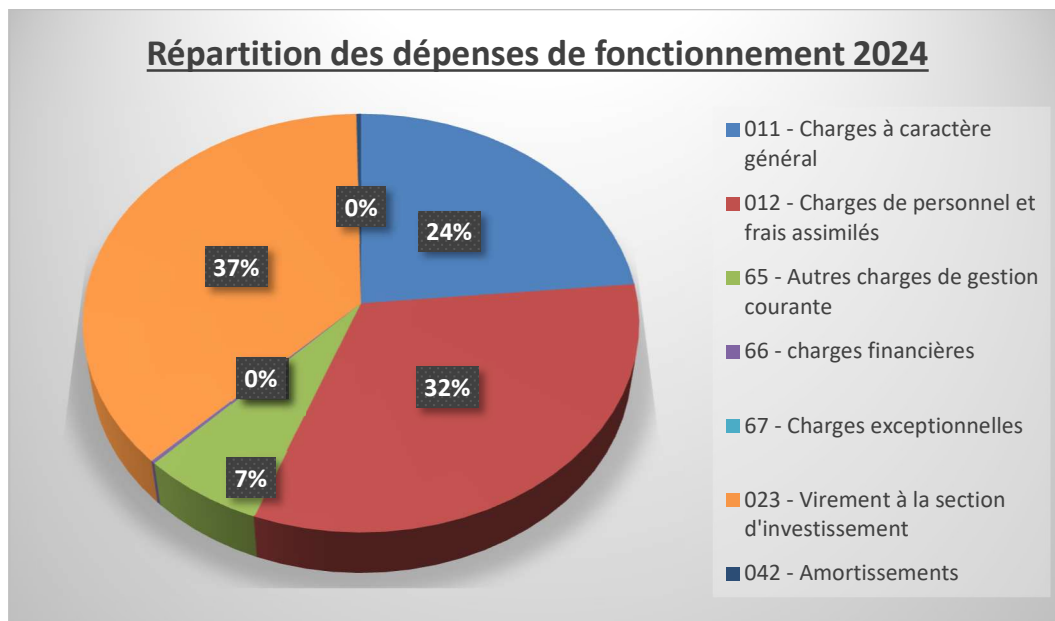


### Dépenses de fonctionnement

DEPENSES	BP 2023 (pour mémoire)	BP 2024 (proposition)
011 - Charges à caractère général	1 504 500,25 €	1 375 551,18 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 697 000,00 €	1 885 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	405 240,00 €	379 400,00 €
66 - charges financières	24 818,45 €	12 733,78 €

67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €
68 - Dotations aux provisions		896,00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>3 632 558,70 €</b>	<b>3 654 580,96 €</b>
023 - Virement à la section d'investissement	1 756 062,38 €	2 179 364,12 €
042 - Amortissements	17 082,95 €	17 082,95 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 773 145,33 €</b>	<b>2 196 447,07 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 405 704,03 €</b>	<b>5 851 028,03 €</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté par rapport à 2023 de 0.61%.

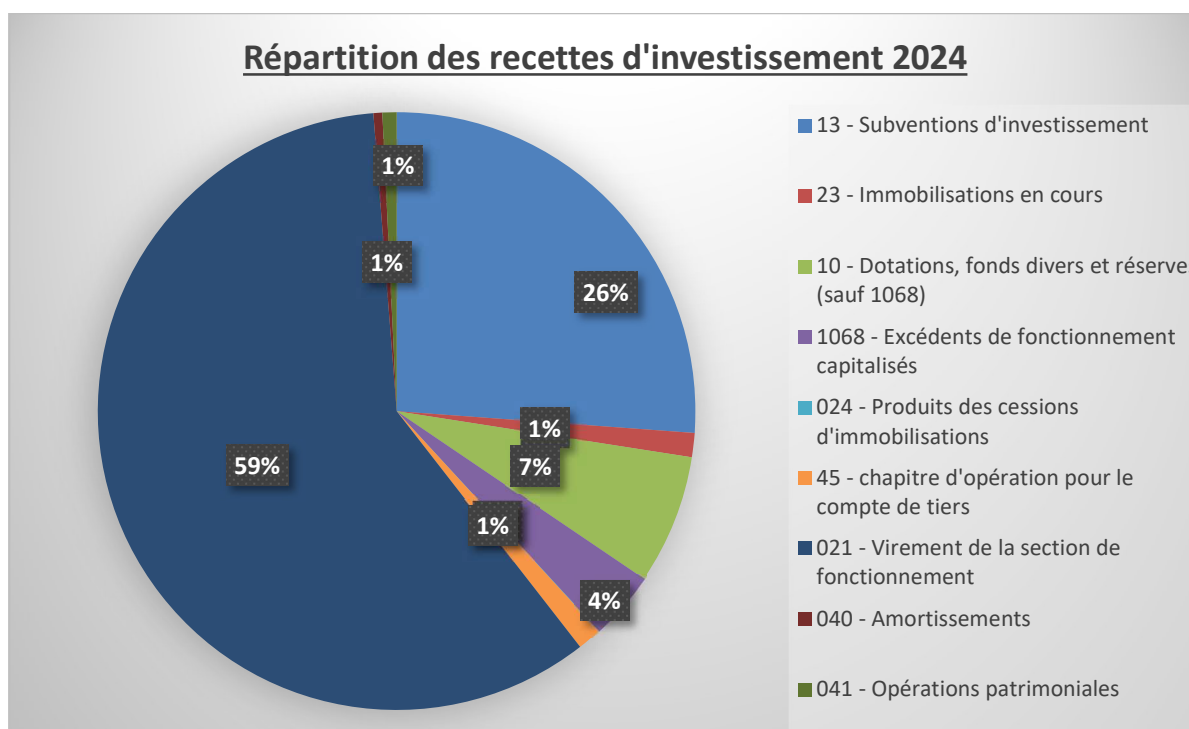


## II – SECTION D'INVESTISSEMENT

### Recettes d'investissement

RECETTES	BP 2024 (proposition)		
	RAR 2023	Inscriptions nouvelles	Total
13 - Subventions d'investissement	689 963,07 €	271 889,37 €	961 852,44 €
23 - Immobilisations en cours		47 808,00 €	47 808,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		257 984,83 €	257 984,83 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		135 186,41 €	135 186,41 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations		700,00 €	700,00 €
45 - chapitre d'opération pour le compte de tiers		47 808,00 €	47 808,00 €

<b>Total des recettes réelles</b>	<b>689 963,07 €</b>	<b>761 376,61 €</b>	<b>1 451 339,68 €</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 159 619,98 €	2 179 364,12 €
040 - Amortissements		17 082,95 €	17 082,95 €
041 - Opérations patrimoniales		28 344,53 €	28 344,53 €
<b>Total des opérations d'ordre d'investissement</b>		<b>2 205 047,46 €</b>	<b>2 224 791,60 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>689 963,07 €</b>	<b>2 966 424,07 €</b>	<b>3 676 131,28 €</b>



### Dépenses d'investissement

DEPENSES	BP 2024 (proposition)		
	RAR 2023	Inscriptions nouvelles	Total
16 - Emprunts et dettes assimilés		71 204,45 €	71 204,45 €
Total des opérations d'équipement	570 973,80 €	2 535 394,82 €	3 106 368,62 €
20 - immobilisations incorporelles		1 500,00 €	1 500,00 €
21 - immobilisations corporelles	35 970,02 €	136 730,00 €	172 700,02 €
45 opérations pour compte de tiers		47 808,00 €	47 808,00 €
<b>Total des Dépenses réelles</b>	<b>606 943,82 €</b>	<b>2 792 637,27 €</b>	<b>3 399 581,09 €</b>

040 - Travaux en régie		30 000,00 €	30 000,00 €
041 - opérations patrimoniales		28 344,53 €	28 344,53 €
<b>Total des opérations d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>58 344,53 €</b>	<b>58 344,53 €</b>
<b>001 - Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>218 205,66 €</b>	<b>218 205,66 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>606 943,82 €</b>	<b>3 069 187,46 €</b>	<b>3 676 131,28 €</b>

Les dépenses d'investissement se composent notamment du remboursement des emprunts en capital, des immobilisations incorporelles, corporelles ainsi que des opérations d'équipement.

Sont prévues notamment pour les plus significatives :

**Pour les immobilisations hors opération :**

- Aménagement du parking rue Duriez, installation d'éclairages publics et d'un réseau de chaleur
- Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie parking rue Duriez
- L'achat d'un bus de 9 places pour le transport des jeunes du club ados
- L'acquisition de mobilier urbain et de tables
- Décors parcours Biodiversité
- Illuminations de Noël
- Installation d'adoucisseurs
- Remplacement du panneau d'affichage électronique
- Sono au monument aux morts

**Pour les opérations :**

Op.106 Agencement Mairie : Enveloppe pour les travaux d'aménagement de la Mairie

Op.119 Restructuration du Centre Bourg :

- Pour le pôle culturel : une petite enveloppe pour le fonds initial et l'achat de matériel informatique
- Inscription des études et des travaux de construction du restauration scolaire.

Op.120 Travaux de voirie : travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie rue Honneur et Patrie

Op. 125 Centre de santé : Réhabilitation de l'ancienne poste en Centre de santé.

Op 126 Aménagement terrain 8, route de Lens : Démolition du bâtiment et aménagement paysager du terrain

Op 127 Réhabilitation boucherie rue Larue : réhabilitation du bâtiment de l'ancienne boucherie dont la commune va faire l'acquisition pour la création d'un local commercial

OP.39 Travaux bâtiments communaux :

- Remplacement de la toiture du stade municipal
- remplacement de la porte de la salle de réunion du stade d'honneur et du vestiaire stade
- remplacement du chéneau toiture de la Mairie
- création d'un réseau d'eau dure pour les fontaines à eau au pôle petite enfance (Ecole maternelle et multi-accueil)

OP.40 Acquisition de matériel technique : Acquisition d'un épandeur de sel et d'outillage.

OP.41 Acquisition matériel mairie : remplacement d'ordinateurs et acquisition d'un logiciel temps

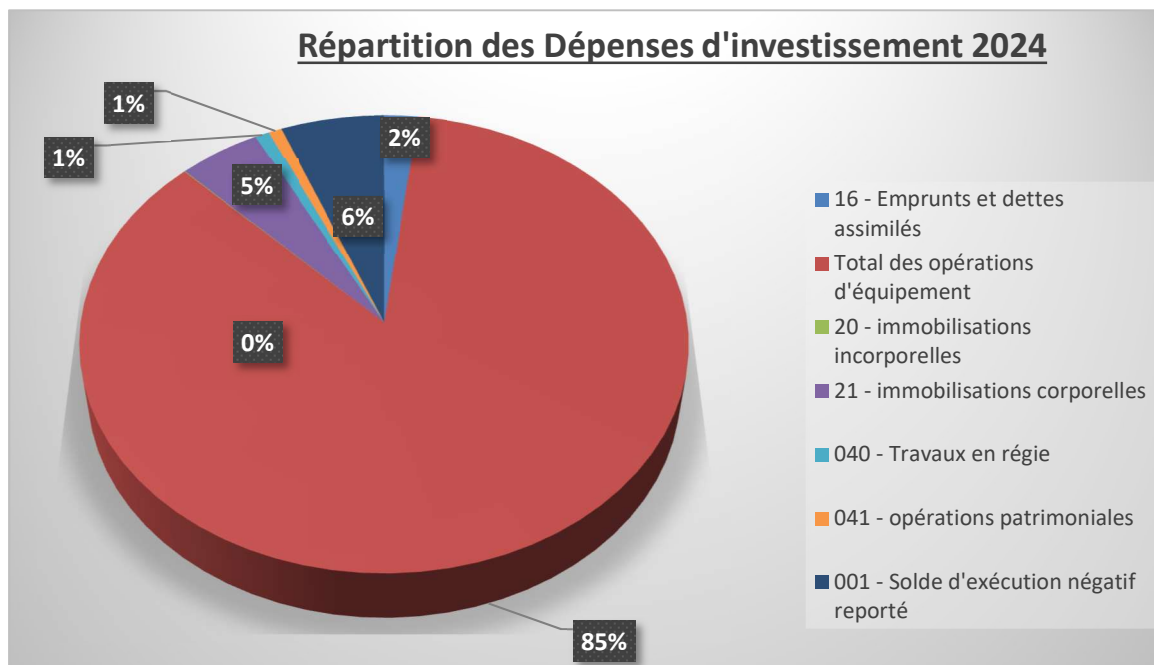
Op 126 Aménagement terrain 8, route de Lens : Démolition du bâtiment et aménagement paysager du terrain

OP.44 Acquisition matériel, écoles, école de musique, salle des Fêtes : Achat de tables, d'une vidéo et d'instruments de musique pour l'orchestre à l'école

OP.45 Multi-accueil : Achat d'une imprimante, remplacement du lave-vaisselle et l'achat de jouets

OP.53 Achat de terrains : acquisition du bâtiment du 8, route de Lens pour un futur aménagement paysager et de l'ensemble immobilier 32, rue Larue + frais de notaire

Travaux en Régie : Clôture du centre de santé et travaux d'aménagement de la mairie



### TAUX D'IMPOSITION 2024

Comme depuis plusieurs années, la commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition

Taxes	Taux 2024	Rappel Taux 2023
Taxe foncière bâtie	46.98 %	46.98 %
Taxe foncière non bâtie	65.78 %	65.78 %
Taxe d'habitation	14.18 %	14.18 %

**POINT SUR LA DETTE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Organismes bancaires	Objet de l'emprunt	Montant de l'emprunt	durée de Rb de l'emprunt	Dettes au 01/01/2024	Capital amorti en 2024	Intérêts 2024	Montant de l'annuité 2021	Dettes au 31/12/2024
Caisse Française de Financement Local	Emprunt pour les travaux de voirie rues Ferry et Peucelle contracté en 2016	400 000,00 €	12 ans	165 011,22 €	33 988,73 €	1 766,63 €	35 755,36 €	131 022,49 €
	Emprunt pour les dépenses d'investissement contracté en 2022	1 000 000,00 €	20 ans	1 000 000,00 €	37 215,71 €	32 333,33 €	69 549,04 €	962 784,29 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 400 000,00 €</b>		<b>1 165 011,22 €</b>	<b>71 204,44 €</b>	<b>34 099,96 €</b>	<b>105 304,40 €</b>	<b>1 093 806,78 €</b>

Nombre d'habitants au 1er janvier 2024 :	2926	Endettement par population au 1er janvier 2024	398,16 €
--	------	--	----------

Moyenne de la strate Nationale	685 €
--------------------------------	-------

**ENDETTEMENT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS à compter de l'exercice 2024****Budget Budget Principal**

Code emprunt	Objet de l'emprunt	Annuités									
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
201601	Emprunt pour les travaux d'aménagement de voirie	35 755,36	35 755,36	35 755,36	35 755,36	26 816,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202304	Emprunt centralité 2	69 549,04	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71	67 215,71
<b>Total budget Budget Principal</b>		<b>105 304,40</b>	<b>102 971,07</b>	<b>102 971,07</b>	<b>102 971,07</b>	<b>94 032,23</b>	<b>67 215,71</b>	<b>67 215,71</b>	<b>67 215,71</b>	<b>67 215,71</b>	<b>67 215,71</b>

**Etat du personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Cadres d'emplois	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'emplois	Nombre en équivalent temps plein	Nombre d'emplois <b>pourvus</b>	Nombre en équivalent temps plein <b>pourvus</b>
<b>Filière administrative</b>			<b>7</b>	<b>6,50</b>	<b>7</b>	<b>6,50</b>
Attachés territoriaux		-	-	-	-	-
	Attaché principal	35h	1	1,00	1	1,00
	Attaché	35h	1	1,00	1	1,00
Rédacteurs territoriaux						
	Rédacteur principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
Adjoints administratifs territoriaux						
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint administratif	35h00	1	1,00	1	1,00
	Adjoint administratif	17h30	1	0,50	1	0,50
<b>Filière technique</b>			<b>15</b>	<b>12,80</b>	<b>14</b>	<b>11,80</b>
Techniciens territoriaux						
	Technicien principal de 1ère classe	35h	1	1,00	1	1,00
Adjoints techniques territoriaux						
	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	3	3,00	3	3,00
	Adjoint technique	35h	6	6,00	5	5,00
	Adjoint technique	24h30	1	0,70	1	0,70
	Adjoint technique	21h00	1	0,60	1	0,60
	Adjoint technique	17h30	3	1,50	3	1,50
<b>Filière médico-sociale</b>			<b>11</b>	<b>9,70</b>	<b>9</b>	<b>8,20</b>
<b>Sous-filière sociale</b>		-	<b>5</b>	<b>4,20</b>	<b>3</b>	<b>2,70</b>
Educateurs territoriaux de jeunes enfants						
	Educateur de jeunes enfants de seconde classe	35h	1	1,00	1	1,00
Agents territoriaux spécialisés écoles maternelles						
	ATSEM principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
	ATSEM principal de 2ème classe	24h30	1	0,70	1	0,70
Agents sociaux territoriaux						
	Agent social	35h	1	1,00	0	0,00
	Agent social	17h30	1	0,50	0	0,00
<b>Sous-filière médico-sociale</b>			<b>6</b>	<b>5,50</b>	<b>6</b>	<b>5,5</b>
Puéricultrices territoriales						
	Puéricultrice de classe normale	35h	1	1,00	1	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux						
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35h	4	4,00	4	4,00



	Auxiliaire de puériculture de classe normale	17h30	1	0,50	1	0,50
<b>Filière culturelle</b>			<b>15</b>	<b>3,9750</b>	<b>10</b>	<b>3,088</b>
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques						
	Assistant de conservation principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
Assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe						
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	7h30	1	0,3750	1	0,3750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	7h00	1	0,3500	0	0,0000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	6h30	1	0,3250	1	0,3250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h30	1	0,2750	1	0,2750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h15	1	0,2625	0	0,0000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h45	1	0,2375	1	0,2375
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h00	2	0,3000	1	0,1500
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h30	1	0,1250	1	0,1250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h00	2	0,2000	2	0,2000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1h30	1	0,0750	0	0,0000
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1h00	1	0,0500	0	0,0000
Assistants d'enseignement artistique						
	Assistant d'enseignement artistique	8h00	1	0,400	1	0,400
<b>Filière animation</b>			<b>5</b>	<b>3,95</b>	<b>5</b>	<b>3,95</b>
Adjoints territoriaux d'animation						
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint d'animation	35h	1	1,00	1	1,00
	Adjoint d'animation	22h45	3	1,95	3	1,95
<b>Filière police municipale</b>			<b>1</b>	<b>1,00</b>	<b>1</b>	<b>1,00</b>
Gardes champêtres						
	Garde champêtre chef	35h	1	1,00	1	1,00